



Changement de statut étudiant à salarié

Par Ezra

Bonjour,

Je suis actuellement en alternance et titulaire d'un titre de séjour étudiant valable jusqu'à fin septembre 2026.

J'ai signé une promesse d'embauche en CDI avec une prise de poste prévue le 3 août 2026, alors que ma soutenance de Master est prévue début septembre et que l'obtention officielle de mon diplôme interviendra ensuite.

Je souhaiterais savoir quelles démarches je dois effectuer afin de rester en situation régulière et pouvoir commencer mon CDI sans difficulté, dans l'attente de l'obtention de mon diplôme. Je souhaite également connaître la procédure la plus adaptée dans ma situation (autorisation de travail, changement de statut, ou toute autre démarche).

Je vous remercie par avance pour votre retour.